



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)

18696

Distr. RESTREINTE

IO/R.173

15 octobre 1990

ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

ORIGINAL : FRANCAIS

---

ASSISTANCE A LA MISE EN PLACE D'UN PLAN COMPTABLE  
DANS LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

XP/STP/90/044

SAO TOME-ET-PRINCIPE

Rapport final\*

Etabli pour le Gouvernement de Sao Tomé-et-Principe  
par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

D'après les travaux de M. Louis Martin Bidzogo.  
Expert en comptabilité

Fonctionnaire chargé de l'appui : M. Jean Tourou  
Service de la gestion et de la modernisation industrielle

---

\* Document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

## TABLE DES MATIÈRES

I. TABLE DES MATIERES .....	1
II. RESUME DU RAPPORT .....	4
III. PRESENTATION SUCCINTE DU "PRODOC" .....	5
A. Les résultats attendus du Projet .....	5
B. Les moyens du Projet .....	6
IV. ACTIVITES .....	7
A. L'ajustement sur le terrain des moyens du Projet ..	7
1. les moyens en hommes	
2. la durée du Projet	
B. L'organisation des actions de formation .....	10
1. les programmes de formation et les supports pédagogiques	
2. la formation interne au groupe de travail	
3. la formation dans les cabinets comptables	
4. la formation dans les entreprises	
C. La mise en place du Plan comptable OCAM dans les entreprises .....	15
1. le périmètre d'intervention	
2. le choix de l'équipement informatique	
3. les spécifications des ordinateurs	
4. l'audit des méthodes et procédures internes	
5. l'implantation du système comptable OCAM	
6. l'évaluation des besoins des entreprises en informatique	
7. conseils aux entreprises dans l'introduction des ordinateurs	

D. L'élaboration de manuels de comptabilité .....	19
1. les fiches pédagogiques	
2. les exercices, études de cas, et monographies d'entreprise	
3. la traduction en portugais du Plan comptable OCAM (tome 1)	
4. le Manuel des méthodes et procédures internes	
E. L'élaboration de textes portant normalisation comptable .....	21
1. les cabinets comptables privés et le centre national de comptabilité	
2. le cadre juridique de la prestation de services comptables aux entreprises	
3. le projet de loi portant adoption du Plan comptable OCAM	
V. BILAN : COMPARAISON DES RESULTATS ATTENDUS AUX RESULTATS OBTENUS .....	24
VI. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS .....	26
VII. ESQUISSE DE LA "PHASE II" DU PROJET .....	28
A. Les résultats attendus .....	28
B. Les activités prévues .....	28
1. l'impression de la version portugaise du Plan comptable OCAM (tome 1)	
2. la traduction et l'impression du Plan comptable OCAM (tome 2)	
3. la révision du dernier bilan avant OCAM	
4. l'assistance comptable permanente aux entreprises	
5. l'assistance aux travaux d'établissement des deux premiers bilans OCAM	
6. l'animation ue séminaires de formation en comptabilité	

7. l'animation de séminaires de formation  
en informatique

8. l'informatisation des services

C. Le Personnel ..... 33

    1. les effectifs et les attributions

    2. les durées d'intervention

D. Le Budget (esquisse) ..... 35

\*

LES ANNEXES

- I. Liste des participants au séminaire de comptabilité
- II. Liste des comptes divisionnaires du Plan comptable OCAM
- III. Liste des fiches pédagogiques
- IV. Modèle de fiche pédagogique
- V. Tableaux de synthèse
- |        |   |
|--------|---|
| Mapa 1 | Saldos caracteristicos de gestao                    |
| Mapa 2 | Mapa de passagem aos saldos das contas patrimoniais |
| Mapa 3 | Balanço   |

## RÉSUMÉ DU RAPPORT

Le présent Rapport traite du Projet ONUDI d'assistance à la mise en place du Plan comptable de l'OCAM (\*) en République démocratique de São Tomé et Príncipe (Projet XP/STP/90/044) .

Dans le cadre de ce Projet, la mise en place du Plan comptable OCAM couvre les domaines suivants : formation de personnel en comptabilité, élaboration de manuels de travail comptable, réorganisation des systèmes comptables dans les entreprises, implantation d'un système informatique de gestion .

La durée totale du Projet était, en principe, de 6 mois. Sur le terrain, il a été exécuté sur 8 mois et demi, du 5 décembre 1989 au 10 août 1990, sans dépassement budgétaire .

En raison des délais impartis, tous les résultats attendus n'ont pas pu être obtenus .

Au terme du Projet, deux principales recommandations se dégagent :

- a) nécessité de poursuivre le Projet dans les meilleurs délais possibles ;
- b) nécessité de développer la formation comptable à tous les niveaux : formation des formateurs, formation professionnelle continue, et formation des jeunes d'âge scolaire .

---

(\*) OCAM : Organisation Commune Africaine et Malgache .

Cette organisation, créée en 1961, a été dissoute en 1984. "Le Plan comptable OCAM", adopté en 1970, lui a survécu. Il est actuellement appliqué dans tous les pays d'Afrique noire francophone. Il a une filiation au premier degré avec le Plan comptable français révisé de 1982 et, par-delà, avec le "Plan comptable de la CEE", issu de la IV<sup>e</sup> Directive des communautés européennes .

### III. PRÉSENTATION SUCCINTE DU "PRODOC"

#### A. Les résultats attendus du Projet

Les résultats attendus du Projet d'assistance à la mise en place du Plan comptable OCAM en République de Sao Tomé et Principe (Projet XP/STP/90/044) peuvent être regroupés en 5 points principaux :

1. Mise en place du système comptable OCAM dans au moins 15 entreprises ;
2. Promotion de cabinets comptables ou de centres de comptabilité destinés à fournir des services professionnels aux entreprises industrielles et commerciales ;
3. Formation d'environ 15 techniciens comptables (1 par entreprise) à l'utilisation du système comptable OCAM ;
4. Elaboration, impression et distribution (à une cinquantaine d'entreprises) d'ouvrages de vulgarisation du Plan comptable OCAM : manuels de formation, manuels de référence, livres de tenue de comptes ;
5. Installation de 2 micro-ordinateurs de gestion servant à la formation et aux démonstrations, et initiation d'au moins 15 techniciens comptables à l'emploi de ces micro-ordinateurs.

B. Les moyens du Projet

Pour atteindre ces résultats, il a été prévu :

- 1 consultant international, expert en comptabilité et gestion industrielles, chef de projet
- 1 consultant international, expert en informatique de gestion
- 2 experts nationaux en comptabilité (niveau chef comptable ou consultant comptable privé, et niveau comptable)
- 1 expert national en droit des affaires
- un Budget de 122 500 \$ .

#### IV. ACTIVITÉS

##### A. L'ajustement sur le terrain des moyens du Projet

Compte tenu de la situation observée sur le terrain, l'on a procédé à un ajustement des moyens en hommes et de la durée initialement prévus dans le document du Projet .

##### 1. Les moyens en hommes

Le "Prodoc" prévoyait comme personnel de contrepartie :

- 1 expert, niveau chef comptable ou consultant comptable privé, ayant une expérience du Plan comptable OCAM (17.01)
- 1 expert, niveau comptable, ayant une expérience de la comptabilité en milieu industriel (17.02)
- 1 expert, juriste, ayant une expérience en droit des affaires (17.03)

Un appel national de candidatures a permis de constater qu' il était difficile de trouver du personnel ayant le profil requis pour les postes 17.01 et 17.02. A l'inverse, un grand nombre de candidats avait une formation universitaire en économie, avec des unités de valeur en comptabilité et, parfois, en organisation d'entreprise. Mais sans expérience comptable .

Considérant d'une part que la mise en place du Plan comptable OCAM n'intéresse pas uniquement la comptabilité, mais aussi l'organisation d'entreprise et la comptabilité nationale; considérant d'autre part qu'une structure nationale serait plus apte qu'un cabinet comptable à assurer le suivi de certaines activités du Projet dans la période de "l'après-projet", l'on a conclu à assouplir les critères de recrutement, et à augmenter le nombre des experts .

Il en a résulté la création de 6 postes d'expert national, dont 1 juriste, 2 comptables, et 3 économistes. 5 experts sur les 6 sont des cadres du Ministère de l'Economie et des Finances, agence de contrepartie du Projet .

Les attributions de ces experts sont les suivantes :

- 17.01 expert en comptabilité. Il intervient dans les activités de formation comptable  
(Manuel Filipe Viegas de Jesus Costa)
- 17.02 expert en comptabilité. Il intervient dans les activités de mise en place du Plan comptable OCAM dans les entreprises  
(Antero Mateus de Oliveira)
- 17.03 expert en droit. Il est chargé d'étudier les aspects législatifs et réglementaires en rapport avec le Projet  
(Afonso da Graça Varela da Silva)
- 17.04 expert en traductions. Il intervient également dans les actions de mise en place du Plan comptable OCAM dans les entreprises  
(Zeferino dos Santos Ceita)
- 17.05 expert en analyse fonctionnelle et en comptabilité nationale. Il intervient dans les entreprises pour les diagnostics. Il assure la liaison avec la Direction de la statistique et de la comptabilité nationale  
(Helder Baia Jesus Rita)
- 17.06 expert en organisation, méthodes et procédures internes. Elle intervient en entreprise pour les diagnostics  
(Joana Damiana da Graça Varela)

La création des 3 postes supplémentaires d'expert national s'est faite sans dépassement budgétaire .

La traduction en portugais du Plan comptable OCAM (tome 1)  
a été assurée par :

- Francisco Costa Alegre (première traduction)
- Frederico Gustavo dos Anjos (révision de la traduction)

Les consultants ONUDI du Projet :

11.02 Henri Marc Decoret, expert en informatique de gestion

11.01 Louis Martin Bidzogo, expert en comptabilité  
et gestion industrielles,  
chef de Projet

## 2. La durée du Projet

Le Projet était initialement prévu pour une durée de 6 mois,  
les contrats individuels de louage de service ne pouvant  
excéder 6 mois .

Du fait des délais de mise en place des structures nationales  
du Projet, les contrats des experts nationaux ont commencé à  
courir à partir du 12 février 1990. Celui du chef de Projet,  
qui courait depuis début décembre 1989, ne devait normalement  
pas s'achever avant ceux des experts nationaux. Une interrup-  
tion de 3 mois a donc été aménagée à ce contrat. Il en a  
résulté pour le Projet une durée effective globale de 8 mois  
et demi, soit de début décembre 1989 à mi-août 1990 .

B. L'organisation des actions de formation

La formation occupe dans le Projet une place de premier plan : mise au point des programmes, élaboration des supports pédagogiques. Les séminaires de formation eux-mêmes ont été orientés vers trois types de public : les experts nationaux, les cabinets comptables, et les entreprises .

1. Les programmes de formation et les supports pédagogiques

a) Comptabilité

Le programme de formation au Plan comptable OCAM a été conçu en 3 modules :

- Module A : Comment lire les états financiers en Plan comptable OCAM et comment les interpréter. Objectif : permettre une approche du Plan comptable OCAM par les états de synthèse et, par-delà, découvrir ses spécificités (principes et méthodes de présentation et d'évaluation), par comparaison avec tout autre système que le stagiaire pourrait connaître. Public visé : comptables d'entreprises, et utilisateurs non-comptables des états financiers .

- Module B : Comptabilisation des opérations courantes, des opérations plus complexes, travaux d'inventaire, établissement des états financiers. Objectif : sérier les opérations de l'entreprise, puis étudier les schémas de comptabilisation y relatifs, approfondir les principes d'évaluation. Public visé : comptables d'entreprises .

- Module C : Organisation comptable, contrôle interne, informatique, introduction à la comptabilité analytique de gestion, fiscalité. Objectif : faire voir en quoi le type d'organisation comptable mis en place dans l'entreprise peut faire échec aux erreurs et aux fraudes, être un outil de gestion, et en quoi l'ordinateur peut alléger le travail comptable. Public visé : chefs comptables .

Les supports pédagogiques : exercices d'application, corrigés indicatifs, études de cas, monographies d'entreprise, extraits du Plan comptable OCAM, fiches pédagogiques, micro-ordinateurs .

#### b) Informatique

Le programme de formation en informatique a été également conçu en 3 modules :

- Module 1 : Architecture, technologie, et système d'exploitation des micro-ordinateurs. Objectif : inculquer aux stagiaires les notions suffisantes pour comprendre et appliquer les procédures de sauvegarde et de sécurité; leur permettre également d'assurer un minimum d'intervention en cas de problèmes simples .

- Module 2 : Formation au logiciel de comptabilité. Objectif : faire des manipulations guidées et des travaux pratiques sur le logiciel SAARI, et sur les exemples de transactions .

- Module 3 : Initialisation à l'utilisation des tableurs. Objectif : permettre l'utilisation du tableur LOTUS 123, compatible avec le logiciel SAARI, pour la production des états financiers conformes au Plan comptable OCAM .

### 2. La formation interne au groupe de travail

Dans le souci d'harmoniser les méthodes de travail entre les membres du groupe de travail, des actions de formation internes ont été organisées tout au long du Projet, dans les domaines de la comptabilité, de l'organisation, et de l'informatique .

#### a) Comptabilité et contrôle interne

C'est un fait : le Plan comptable OCAM est une nouveauté tant pour les experts nationaux que pour les comptables d'entreprise auprès desquels ceux-ci sont appelés à intervenir. Aussi des "séances de travail" en comptabilité (portant sur les modules A, B et C) ont-elles été organisées pour leur permettre de gagner

une "longueur d'avance" sur leurs interlocuteurs en entreprises. Les supports pédagogiques destinés aux séminaires dans les entreprises leur ont été distribués, et une documentation (comptabilité, contrôle interne, informatique) mise à leur disposition .

La formation théorique acquise devrait être complétée par l'apprentissage guidé des pratiques comptables dans les entreprises. En ce domaine, rien ne saurait remplacer l'expérience sur le terrain .

#### b) Informatique

En Informatique, le programme a porté sur les modules 1, 2 et 3, à savoir : architecture, technologie, et système d'exploitation des micro-ordinateurs; formation au logiciel SAARI; initiation à l'utilisation du tableur LOTUS 123 .

Le temps imparti n'a pas permis un entraînement suffisant à la pratique de la comptabilité sur ordinateur. Sans complément d'assistance, particulièrement lors de la clôture d'un exercice et de l'ouverture de l'exercice suivant, les problèmes risquent fort de ne pas être résolus .

Hors-projet, des cours d'initiation à l'informatique ont été également organisés pour 4 cadres et dirigeants du Ministère de l'Economie et des Finances .

### 3. La formation dans les cabinets comptables

Deux cabinets comptables sont en cours de constitution dans le pays. Le projet de loi portant organisation de la profession comptable libérale est en cours d'étude .

La formation de ces deux cabinets comptables s'est faite par le biais de la formation interne au groupe (voir § ci-dessus). En effet, les experts nationaux 17.01 et 17.02 sont liés l'un et l'autre à un cabinet : 17.02 est futur cadre du premier cabinet; 17.01 est promoteur du second. L'un et l'autre ont bénéficié de la formation interne au groupe. De plus, leur qua-

lité d'expert national les a fait participer de plein pied aux activités du Projet : 17.01 dans la formation dans les entreprises, 17.02 dans la mise en place du système comptable OCAM dans les entreprises .

#### 4. La formation dans les entreprises

Un séminaire de formation destiné aux entreprises et administrations publiques a été organisé du 12 juin au 6 août 1990. Il a compté 27 séances de 4 heures chacune, dont 25 pour la comptabilité, 1 pour l'informatique, 1 pour l'évaluation finale des séminaristes. Il a rassemblé régulièrement entre 15 et 30 participants venant de 9 entreprises-pilotes et du Ministère de l'Economie et des Finances. (voir en ANNEXE I la liste des participants) .

A cause, d'une part, des délais de mise en place des structures nationales du Projet, et d'autre part, des dates de mission des consultants internationaux, ce séminaire ne pouvait ni être organisé plus tôt, ni avoir une plus longue durée .

##### a) Comptabilité

En comptabilité, le programme a porté sur les modules A, B, et une partie de C (organisation comptable). Le séminaire était co-animé par l'expert comptable du Projet et l'expert national 17.01. L'architecture du programme était conçue de manière à permettre de réunir en une "classe" unique trois catégories d'auditeurs : les comptables, les chefs comptables, et les utilisateurs non-comptables de la comptabilité .

Il a été constaté que

1. les méthodes et techniques de comptabilisation et d'évaluation apportées par le Plan comptable OCAM sont fort différentes de celles, nombreuses et variées, en usage dans les entreprises ;

2. dans les entreprises, les personnes responsables de la tenue de la comptabilité et de l'établissement des bilans ont rarement, à la base, une formation comptable .

Cet état de choses a contribué à ralentir le rythme normal de progression de l'enseignement. D'où, à la fin du séminaire, le niveau général constaté du groupe était équivalent à un "cycle d'initiation". Le suivi d'un "cycle de perfectionnement" est nécessaire pour permettre aux stagiaires d'acquérir les automatismes comptables en général, et ceux du Plan comptable OCAM en particulier. Ce "cycle de perfectionnement" devra être complété par un suivi du stagiaire sur le terrain, à son poste de travail .

Des "Attestations de suivi du cycle d'initiation au Plan comptable OCAM" ont été délivrées à 16 stagiaires, sur le critère de l'assiduité aux cours. 4 stagiaires sur les 16 s'étaient "démouillés" des autres par leur participation aux cours, et la qualité de leurs devoirs sur table, à domicile, ou au test final d'évaluation. Ceux-là ont reçu du Ministre de l'Economie et des Finances, sur proposition de l'équipe pédagogique, une "lettre de félicitation et d'encouragement" .

#### b) Informatique

En raison des délais courts impartis au Projet, 1 seule séance d'informatique a été organisée dans les entreprises. Des généralités sur le traitement automatique des données ont été présentées, et une démonstration faite sur micro-ordinateur (saisie et édition de journaux auxiliaires) à partir de l'exemple d'une monographie d'entreprise étudiée auparavant dans le séminaire de comptabilité .

En effet, pour être profitable, un séminaire d'informatique de gestion suppose un minimum de connaissances en technique et organisation comptables. D'où il était nécessaire de consacrer davantage de temps à la comptabilité .

C. La mise en place du système comptable OCAM dans les entreprises

1. Le périmètre d'intervention

Le Ministère de l'Economie et des Finances a sélectionné 15 entreprises-pilotes pour l'implantation prioritaire du Plan comptable OCAM. Il s'agit de :

Entreprise	Secteur d'activité
1. AGUA GRANDE	Confection industrielle
2. ATELIER CENTRAL	Garage
3. CONSTRUT. "EE"	Bâtiment et travaux publics
4. ECOMEX	Exportation
5. ECOMIN	Importation
6. EMAG	Imprimerie
7. EMAE	Production et distribution d'eau et d'électricité
8. EMAVE	
9. EMPESCA	Pêcherie
10. ENCO	Distribution de carburants
11. EQUATORIAL AIRLINES	Transport aérien
12. HOTEL MIRAMAR	Hôtellerie et tourisme
13. TRANSCOLMAR TERREST.	Transport terrestre
14. TRANSCOLMAR MARITIME	Transport maritime
15. ROSEMA	Brasserie

Le Gouvernement se propose actuellement de généraliser l'application du Plan comptable OCAM à toutes les entreprises du pays .

2. Le choix de l'équipement informatique

Le choix du matériel informatique s'est porté sur :

- 1 micro-ordinateur de type AT/386/SX
- 1 micro-ordinateur portable de type AT/286 avec batterie
- 1 imprimante 24 aiguilles
- 1 onduleur de fréquence
- 1 logiciel de comptabilité .

Le logiciel de comptabilité choisi - le programme SAARI - présente les spécificités suivantes : il est multi-sociétés, comprend les options analytiques et budgétaires, et offre de larges possibilités de paramétrage. Ce qui facilite l'adaptation aux spécificités du Plan comptable OCAM.

Sa compatibilité avec le programme LOTUS permet de fournir les états financiers conformes au Plan comptable OCAM .

### 3. Les spécifications des ordinateurs comptables et de gestion

Les 2 micro-ordinateurs installés ont été choisis sans qu'une étude préalable ait pu être effectuée. Ils conviennent cependant parfaitement. Après étude complémentaire, la configuration nécessaire peut se définir comme suit :

- micro-ordinateur de type AT/286 ou AT/386
- Mémoire égale ou supérieure à 640 K octets
- Capacité disque égale ou supérieure à 30 méga octets
- Disquettes au format 3' 1/2 double face, double densité
- Clavier AZERTY avec pavé numérique
- Onduleur 500 VA (nécessaire à cause des fréquentes sautes de tension et coupures de courant) .

### 4. L'audit des méthodes et procédures internes

La situation observée sur place a permis de conclure que, pour répondre aux attentes de la comptabilité comme instrument de contrôle de gestion, l'introduction du Plan comptable OCAM devait être placée dans le contexte plus large de la refonte des méthodes et procédures de contrôle interne. Par conséquent, que l'implantation du Plan comptable OCAM dans les entreprises devait être précédée d'une évaluation du système de contrôle interne existant, et accompagnée d'une codification des procédures administratives, financières et comptables, sous la forme d'un "Manuel de méthodes et procédures internes" .

Une étude préalable a été menée sur l'organisation générale de 7 des 15 entreprises du périmètre d'intervention :

AGUA GRANDE, ATELIER CENTRAL, EMAG, EMÆ, ENCO, TRANSCOLMAR TERRESTRE, et ROSEMA. Les délais courts impartis au Projet n'ont pas permis de centrer ensuite l'étude sur les procédures comptables internes (à l'exception toutefois de ATELIER CENTRAL et ENCO) ni encore moins d'élaborer un "Manuel des méthodes et procédures internes" adapté à chaque entreprise .

##### 5. L'implantation du système comptable OCAM

En raison des délais de mise en place des structures nationales d'accueil du Projet, l'implantation du Plan comptable OCAM dans les entreprises ne pouvait être envisagée que pour les trois derniers mois du Projet. Or cela était impossible en cette période du fait de l'indisponibilité des chefs comptables des entreprises-pilotes, qui suivaient, du 12 juin au 6 août 1990, le séminaire de comptabilité .

Pour faciliter l'implantation du nouveau système, éviter le "phénomène de rejet" du nouveau système par les comptables des entreprises (rejet dû, le plus souvent, à l'ignorance de tout nouveau système), l'on a choisi de faire précéder la mise en place du Plan comptable, d'un séminaire sur le Plan comptable OCAM. La fin du séminaire coïncidait avec la fin du Projet .

Pour préparer l'informatisation des comptabilités, un Plan comptable OCAM standardisé a été implanté sur ordinateur. Il est limité pour l'instant aux comptes divisionnaires à 2 chiffres. Le temps imparti n'a pas permis de terminer l'analyse des comptes au-delà du 2<sup>e</sup> chiffre (\*)

De même, n'ont pas pu être élaborées, faute de temps, les maquettes des tableaux annexes aux 3 tableaux de synthèse du Plan comptable OCAM, qui permettent de raccorder la comptabilité d'entreprise à la comptabilité nationale .

---

(\*) Le Plan comptable OCAM est conçu de manière telle que les sous-comptes au-delà du 2<sup>e</sup> chiffre tiennent compte aussi bien des spécificités de chaque pays qui l'adopte que des besoins d'analyse de gestion des entreprises .

Quoique limité au 2<sup>e</sup> chiffre, le Plan comptable introduit sur ordinateur a permis de traiter les simulations d'études de cas comptables présentées au séminaire de comptabilité. Il constitue déjà un outil de travail pour les entreprises et les experts nationaux. La saisie des écritures a même commencé dans une entreprise (ENCO), et pourrait être poursuivie dans d'autres entreprises, avec des sous-comptes provisoires non officiels. Mais, avec des réserves (voir p. 29 § 3).

Voir en ANNEXE II la liste des comptes divisionnaires introduits sur ordinateur .

#### 6. L'évaluation des besoins des entreprises en informatique

Il apparaît prématuré d'envisager dès à présent l'équipement en ordinateur des 15 entreprises-pilotes .

De telles implantations seront à planifier lorsqu'une maîtrise suffisante de la pratique de la comptabilité aura été acquise. Dans un premier temps la comptabilité des entreprises sera tenue sur les deux ordinateurs déjà installés. L'un d'eux est précisément portable et permet, le cas échéant, de saisir les données dans l'entreprise elle-même .

En tout état de cause, la prise en charge de la comptabilité des entreprises n'est pas à un niveau d'avancement qui permette de faire des hypothèses réalistes sur les volumes d'écritures et les comptes. Il n'est donc pas possible d'estimer le nombre de comptabilités que peuvent absorber les équipements actuels

#### 7. Conseils aux entreprises dans l'introduction de micros .

Dans le temps imparti, seules deux entreprises (ENCO et ROSEMA) ont pu être visitées. Elles sont parmi les plus importantes. Les entretiens ont permis de constater que les applications sont du type "gestion classique", à savoir : gestion commerciale, du personnel, des stocks, de la production .

Cependant, l'implantation d'ordinateurs en entreprise n'est à

prévoir qu'à moyen terme, lorsqu'une maîtrise suffisante des applications comptables sur les actuels ordinateurs sera constatée. Faute de quoi, les moyens mis en place risquent d'être périmés avant d'avoir été pleinement utilisés .

#### D. L'élaboration de manuels de comptabilité .

Il n'existe pas, en langue portugaise, d'ouvrage de comptabilité en Plan comptable OCAM .

Le "Manuel de travail comptable" dont la rédaction a été engagée s'adresse aux praticiens. D'où la place prépondérante réservée aux "cas concrets". Les supports pédagogiques élaborés à l'occasion du séminaire de comptabilité constituent l'essentiel de ce "Manuel", qui va s'articuler en 3 parties : Fiches pédagogiques; Exercices d'application et études de cas; Monographies d'entreprise .

##### 1. Les Fiches pédagogiques

Le principe en est le suivant : les opérations usuelles de l'entreprise, ainsi que celles qui présentent des "particularités OCAM" sont regroupées en une vingtaine de fiches dites "Fiches pédagogiques" (voir en ANNEXE III la liste de ces fiches) .

Chaque "Fiche" est organisée en 3 parties : Description de situation; Jeu d'écritures; Commentaires explicatifs. Une 4<sup>e</sup> partie ("contrôle interne") peut, selon le cas, s'ajouter. Elle rappelle les principes d'organisation et de contrôle interne qui commandent aux opérations ou aux écritures comptables en cause, et qui garantissent la régularité et la sincérité des comptes (voir en ANNEXE IV un modèle de Fiche pédagogique) .

Les thèmes développés dans ces Fiches ont formé le programme du module B et une partie du module C du séminaire organisé. Les 2/3 de ces Fiches ont été rédigés et distribués aux séminaristes .

## 2. Les exercices, études de cas, et monographies d'entreprise

Une dizaine d'exercices d'application ont été rédigés. Quelques-uns étaient traduits et adaptés de manuels de comptabilité en français. Ces exercices ont servi de support au module B et à une partie du C .

Deux monographies d'entreprise ont été élaborées : ALPHABETA et SIMULAÇÃO .

En 4 exercices progressifs, ALPHABETA traite des "états financiers" en Plan comptable OCAM (module A). Ces 4 exercices ont été distribués aux séminaristes, avec leurs corrigés .

La monographie SIMULAÇÃO permet de découvrir, sur 3 mois, la vie d'une entreprise commerciale de São Tomé : les problèmes d'organisation et de comptabilité qu'elle rencontre dans la mise en place du Plan comptable OCAM; et comment elle les résoud. Cette monographie, conçue pour couvrir le programme des modules A, B et C, a été introduite sur ordinateur, pour servir de "simulation" de cas réel (d'où son nom SIMULAÇÃO); ce qui lui donne une grande souplesse : possibilités de rajout ou de suppression d'informations en fonction des objectifs pédagogiques visés .

A la fin du Projet, tous les outils de SIMULAÇÃO (notamment les sous-comptes au-delà du 2è chiffre) n'étaient pas encore mis en place. Néanmoins, les éléments déjà pris en compte ont permis des démonstrations intéressantes, notamment le test d'adaptabilité du logiciel SAARI aux spécificités du Plan comptable OCAM .

## 3. La traduction en portugais du Plan comptable OCAM

Le Plan comptable OCAM est composé de deux tomes. Le tome I traite de la nomenclature des comptes, des principes d'évaluation, des modalités de fonctionnement des comptes, et des états financiers. Le tome II, de la nomenclature des biens et services. La mise en place effective du Plan comptable OCAM implique l'utilisation - donc la traduction - des deux tomes .

Pour des raisons budgétaires, seule la traduction du tome I a été entreprise. Le travail était prévu pour se faire à trois niveaux : traduction par un premier traducteur, puis révision par un second traducteur, enfin, contrôle de concordance par le réviseur et le chef de Projet assisté de l'expert 17.04 (qui a dans ses attributions, entre autres, la traduction de textes).

Le temps imparti n'a pas permis de faire la re-lecture et le contrôle de concordance prévus. A la fin de la mission, le document dactylographié a été remis au siège de l'ONUDI, à l'Administrateur du Projet .

#### 4. Le Manuel des méthodes et procédures internes

La rédaction de ce "Manuel" n'a pas pu être entamée, faute de temps. Mais l'information sur l'organisation générale des entreprises du périmètre d'intervention a été faite, et les premiers éléments recueillis. Une analyse plus poussée a été faite dans deux entreprises : ATELIER CENTRAL et ENCO .

La rédaction du "Manuel des méthodes et procédures" et la mise en place du système comptables OCAM dans les entreprises sont des actions à conduire, normalement, en parallèle .

#### E. L'élaboration de textes portant normalisation comptable

##### 1. Les cabinets comptables privés et le Centre national de comptab.

D'après les termes de référence du Projet, il y a comme un choix à promouvoir des "cabinets comptables" ou des "centres de comptabilité". Sur le terrain, l'on a choisi de promouvoir l'une et l'autre formule avec, pour chacune, des attributions différentes mais complémentaires .

Le "cabinet comptable" est présenté comme une entreprise privée dont l'objet est d'apporter aux entreprises liées à elle par

une convention, une assistance comptable (tenue, surveillance, organisation de comptabilités, établissement de bilans, révision et certification de comptes). S'y ajoutent les missions légales de commissariat aux comptes et d'expertise comptable judiciaire. Ces prérogatives sont protégées par le monopole .

Le "centre national de comptabilité" se définit comme un établissement public administratif et de recherche ayant pour objet de promouvoir la comptabilité. Rentrent dans ses attributions les actions de normalisation comptable (émission d'avis et de recommandations en matière comptable, organisation et contrôle de la profession comptable libérale), les recherches et publications comptables .

Le "centre national de comptabilité" est une structure destinée à assurer le suivi de "l'opération Plan comptable OCAM" dans la période de "l'après-projet" .

Des activités telles que, par exemple, la recherche et publication comptables, qui sont essentielles à cette phase du démarrage de "l'opération Plan comptable", ne pourraient pas intéresser un cabinet comptable. Il convenait donc de les laisser à un établissement public .

La présence dans l'équipe nationale du Projet d'un cadre du privé, promoteur d'un cabinet comptable et de 5 fonctionnaires dont 1 se destine à la profession libérale témoigne du souci de promouvoir ensemble ces deux secteurs .

Deux projets de loi ont été élaborés dans ce sens. Le premier porte organisation de la profession comptable libérale; le second porte création et organisation d'un "centre national de comptabilité" .

## 2. Le cadre juridique de la prestation de services comptables aux entreprises

Malgré la répartition des tâches entre cabinets comptables et centre national de comptabilité, il est évident que, dans les

premières années, les moyens en hommes et en matériels dont le Centre national de comptabilité sera doté (\*) en feront une structure plus apte qu'un cabinet comptable à intervenir dans les entreprises. Toutefois, comme tout "centre de traitement à façon", le Centre va se limiter à fournir, grâce à ses deux ordinateurs, les moyens de traitement (soit directement aux entreprises, soit aux cabinets comptables). Mais il ne pourra, en aucun cas, établir sous sa responsabilité, de bilan .

### 3. Le projet de loi portant adoption du Plan comptable OCAM

Le Gouvernement saotoméen se propose d'étendre l'application du Plan comptable OCAM à toutes les entreprises du pays. Le projet de loi qui adopte le Plan comptable OCAM et le rend applicable est en cours d'élaboration. Il comprend :

- a) la version portugaise du Plan comptable général des entreprises de l'OCAM
- b) une nomenclature des comptes au-delà du 2<sup>e</sup> chiffre, adaptée à São Tomé et Príncipe
- c) des annexes explicatives (avec et sans tableaux) adaptées à São Tomé et Príncipe

Selon l'esprit du Plan comptable OCAM, c'est l'ensemble de ces trois documents qui forme ce qu'il conviendra d'appeler désormais "LE PLAN COMPTABLE DE SÃO TOMÉ ET PRÍNCIPE" .

---

(\*) Pendant la durée du Projet, ce Centre serait la structure nationale d'accueil du Projet. A la fin du Projet, il hériterait d'une part des experts nationaux (affectés à y travailler par décision ministérielle), et d'autre part des ordinateurs et logiciels du Projet (transférés par le PNUD au Gouvernement saotoméen) .

V. BILAN : RÉSULTATS ATTENDUS / RÉSULTATS OBTENUS (COMPARAISONS)

RESULTATS ATTENDUS	RESULTATS OBTENUS
1. Sélection de 15 entreprises-pilotes, et mise en place du système comptable OCAM	<ul style="list-style-type: none"><li>- 15 entreprises-pilotes ont été sélectionnées ;</li><li>- En vue de la mise en place des nouvelles procédures comptables et de contrôle interne, la collecte d'informations sur l'organisation générale a été faite dans 7 entreprises, et l'évaluation du contrôle interne conduite dans 2 entreprises ;</li><li>- Un plan comptable standard avec niveau d'analyse à 2 chiffres a été mis sur ordinateur, et distribué également aux entreprises ;</li><li>- la saisie des écritures a commencé dans 1 entreprise. D'autres comptabilités peuvent déjà également être saisies, mais avec des sous-comptes provisoires ;</li><li>- une évaluation sommaire des besoins des entreprises en informatique a été faite .</li></ul>
2. Formation de personnels comptables et promotion de cabinets ou de centres de comptabilité pour la fourniture de services professionnels aux entreprises	<ul style="list-style-type: none"><li>- 2 futurs dirigeants de 2 cabinets comptables ont été formés ;</li><li>- un projet de loi portant organisation de la profession comptable libérale a été proposé, ainsi qu'un projet de loi portant création d'une structure nationale permanente de fourniture de moyens aux entreprises, et de promotion de la comptabilité ;</li></ul>
3. Formation de 15 techniciens comptables des 15 entreprises-pilotes	<ul style="list-style-type: none"><li>- 15 à 30 personnes ont suivi le séminaire de comptabilité. 16 ont reçu une "Attestation", dont 13 venant de 9 entreprises-pilotes et 3 du Ministère de l'Economie et des Finances .</li></ul>

4. Elaboration, impression et distribution d'ouvrages de vulgarisation du Plan comptable OCAM
  - Des outils pédagogiques sur le Plan comptable OCAM ont été élaborés et distribués aux entreprises ;
  - La rédaction du "Manuel de travail comptable" a commencé ;
  - Le Plan comptable OCAM (tome 1) a été traduit en portugais, mais n'est pas encore imprimé .
  
5. Installation de micro-ordinateurs et formation de comptables à leur utilisation
  - 2 micro-ordinateurs et un logiciel comptable ont été installés ;
  - Les spécifications des ordinateurs comptables et de gestion ont été définies ;
  - La formation a été engagée, mais s'est limitée aux experts nationaux du Projet ;
  - Une formation en informatique a également été organisée à l'intention des cadres et dirigeants (4) du Ministère de l'Economie et des Finances (tâche hors-projet) .

## VI. RECOMMANDATIONS

Au terme du Rapport, quatre recommandations sont formulées : les deux premières s'adressent à l'ONUDI, les deux dernières au Gouvernement de Sao Tomé et Príncipe .

### N° 1 - La poursuite du Projet

Le délai de 6 mois imparti au Projet n'était guère suffisant pour permettre d'atteindre les objectifs assignés. Néanmoins, les premiers résultats obtenus dans ce laps de temps sont encourageants, et le Gouvernement souhaite poursuivre l'expérience .

Dans ce contexte, l'abandon du Projet priverait le pays d'un instrument précieux d'assainissement de son économie. Une trop longue interruption du Projet serait préjudiciable aux réformes en cours .

### N° 2 - Des stages en comptabilité pour les responsables du Centre national de comptabilité

Les experts nationaux du Projet, futurs responsables du Centre national de comptabilité, n'ont pas une formation comptable spécifique. Or, la vocation du Centre est d'assurer "l'après-projet" : assister les entreprises dans leurs nouvelles obligations comptables, assurer la formation professionnelle continue, élaborer des manuels scolaires de comptabilité, ...

Les experts nationaux seraient plus à même de s'acquitter, seuls, de ces tâches, s'il leur était donné la possibilité de suivre, en plus, un stage pratique à l'étranger. La durée de ce stage pourrait varier, selon le cas, de 1 à 3 ans .

le personnel chargé de l'exploitation des ordinateurs pourrait également bénéficier de stage pratique à l'étranger, d'une durée de 3 à 9 mois .

N° 3 - L'introduction de la comptabilité dans les programmes d'enseignement secondaire

Il n'existe pas dans le pays d'établissement de formation à la comptabilité. Les personnes actuellement employées dans les services comptables ont été, dans la majorité des cas, formées sur le tas. L'introduction du système comptable OCAM dans le pays n'est pas une "action ponctuelle". Il conviendrait, par conséquent, d'organiser, parallèlement à la mise en place du nouveau système, une structure de formation à la comptabilité des jeunes d'âge scolaire .

Pour approvisionner le marché du travail en employés comptables qualifiés (niveaux "Aide comptable" et "Comptable"), il conviendrait de créer, dès la prochaine rentrée scolaire, soit un établissement secondaire d'enseignement technique commercial de type classique, soit, au sein de l'actuel "Liceu nacional", une filière de formation à dominante comptabilité. La durée de la formation, dans l'un ou l'autre cas, serait de 3 à 4 ans (soit de la 8<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> classe, soit de la 9<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> classe) .

N° 4 - Des bourses d'études supérieures comptables

Toujours dans le but d'assurer "l'après-projet", il conviendrait d'attribuer, dès la prochaine rentrée universitaire, des bourses d'études comptables supérieures (durée : 2 à 6 ans) à de jeunes bacheliers (au moins 5 par promotion). C'est parmi ces jeunes arrivés en fin de formation que seraient recrutés les futurs professeurs de comptabilité et des disciplines connexes, les cadres comptables et financiers des entreprises, les futurs animateurs du Centre national de comptabilité, et les experts comptables .

## VII. ESQUISSE DE LA "PHASE II" DU PROJET

### Hypothèses de travail

- Date de démarrage de la "Phase II" : 1er janvier 1991
- Date d'entrée en application  
du Plan comptable OCAM : 1er janvier 1992 (\*)
- Durée totale de la "Phase II" : 27 mois

### A. LES RESULTATS ATTENDUS :

Les résultats attendus de la "Phase II" du Projet sont ceux de la "Phase I" qui n'avaient pas pu être obtenus en raison des délais impartis (voir le bilan de la "Phase I en page 24), ou qui résultent de l'extension du Plan comptable OCAM à toutes les entreprises du pays .

### B. LES ACTIVITES PREVUES

Les activités prévues dans la "Phase II" peuvent être regroupées en 8 rubriques :

#### 1. Impression de la version portugaise du Plan comptable OCAM (tome 1)

Le tome 1 du Plan comptable OCAM traduit en portugais sera annexé à la loi qui l'adopte et le rend applicable par toutes les entreprises à partir du 1er janvier 1992. Son impression devra être terminée au plus tard le 15 novembre 1991 .

---

(\*) Pour des raisons de commodité, la mise en place en entreprise d'un nouveau système comptable se fait au premier jour de l'exercice .

L'imprimerie qui édite le Journal Officiel de la République n'étant pas en mesure d'assurer l'impression dans les délais requis, la seule solution envisageable reste de la faire réaliser à l'extérieur du pays .

La "Nomenclature des comptes" au-delà du 2è chiffre, ainsi que les "Annexes" explicatives adaptées à São Tomé et Príncipe (voir page 23) devront également être imprimées .

## 2. Traduction et impression du tome 2 du Plan comptable OCAM

Le tome 2 du Plan comptable OCAM traite de la nomenclature des biens et services. C'est un complément indispensable au tome 1. Traduction et impression devront être terminées au plus tard le 15 novembre 1991 .

## 3. Révision du dernier bilan avant OCAM

Comme conséquence des séminaires de comptabilité organisés en 1990 et 1991, et de l'assistance comptable prévue en 1991, certaines entreprises pourront, sans y être tenues par la loi, établir au 31 décembre 1991 leur Bilan en Plan comptable OCAM .

En tout état de cause, le dernier Bilan établi avant l'adoption, par les entreprises, du système comptable OCAM devra faire l'objet d'un "audit des comptes". Cet audit préalable garantit la fiabilité des données "à l'entrée" du système comptable OCAM .

Cette mission pourra être effectuée pendant 4 à 5 mois, en 1991 et en 1992, dans les entreprises-pilotes, avec l'expert comptable et les experts nationaux du Projet .

## 4. Assistance comptable permanente aux entreprises

Cette mission revêtira deux formes :

- réorganisation des systèmes, méthodes et procédures internes (en 1991)
- supervision des comptabilités (en 1991 et 1992)

a) La réorganisation des systèmes, méthodes et procédures comptables internes .

L'introduction du Plan comptable OCAM entraîne inévitablement dans les entreprises une réorganisation des méthodes et procédures. Dans la "Phase I", l'on s'était limité à l'étude de l'organisation générale des entreprises-pilotes .

En 1991, l'on procédera à un examen approfondi des systèmes comptables en place, d'un point de vue du contrôle interne essentiellement. Les éléments recueillis au cours de cette mission permettront :

- d'élaborer un "Manuel de méthodes et procédures internes" adapté à chaque entreprise du périmètre d'intervention du Projet ;
- d'orienter les travaux ultérieurs de révision des bilans programmés au cours de cette "Phase II" (voir § 3 ci-avant) .

Compte tenu de ce que cette mission d'audit des procédures a été amorcée dans la "Phase I", l'on peut estimer à environ 6 à 9 mois le temps nécessaire pour l'achever .

b) La supervision des comptabilités

Tout au long des premières années d'application du Plan comptable OCAM, et notamment en 1991 et 1992, les entreprises vont rencontrer des difficultés de tous ordres. Il est donc nécessaire d'apporter à ces entreprises une assistance permanente, sous forme de conseils, recherches de solutions aux difficultés rencontrées, mise à leur disposition du personnel et des micro-ordinateurs du Projet pour la saisie des écritures, le traitement, etc ...

Cette assistance n'implique pas que ce sont les experts du Projet qui établiront les bilans des entreprises. L'établissement du bilan reste une prérogative du chef d'entreprise, avec les obligations et la responsabilité qui en découlent. Pour établir son bilan, il peut s'en remettre à un cabinet comptable (voir en page 22 la répartition des tâches entre cabinets comptables et centre national de comptabilité) .

#### 5. Assistance aux travaux d'établissement des deux premiers bilans OCAM

Cette mission, qui se situe de janvier à avril de l'année N + 1, dans la période dite "période de bilans", est la suite naturelle de l'assistance comptable permanente fournie au cours de l'année N. Cette assistance concernera donc aussi bien les entreprises qui établiront au 31 décembre 1990 leur premier bilan OCAM que celles qui l'établiront au 31 décembre 1991. .

Une assistance à l'établissement du deuxième bilan en Plan OCAM (Bilan au 31 décembre 1992) est également prévue dans la période de janvier à mars 1993 .

La "Phase II" du Projet s'achèverait donc, logiquement, avec l'établissement du deuxième bilan en Plan OCAM, pour les entreprises qui auront adopté le Plan comptable OCAM à partir du 1er janvier 1991. Par contre, le bilan au 31 décembre 1992, établi entre janvier et mars 1993, sera le premier bilan en Plan OCAM des entreprises qui adopteront le Plan comptable OCAM, à partir du 1er janvier 1992, ainsi que le prévoit le projet de loi .

#### 6. Animation de séminaires de formation en comptabilité

Le séminaire de juin-août 1990 était limité aux entreprises-pilotes. Pour les motifs exposés en page 14, le niveau moyen atteint par le groupe était équivalent à un "cycle d'initiation" au Plan comptable OCAM .

L'obligation faite à toutes les entreprises du pays d'appliquer le Plan comptable OCAM à partir du 1er janvier 1992 aura pour conséquences :

a) d'ouvrir les séminaires de comptabilité à un plus grand nombre de participants ;

b) d'organiser un cycle de formation dit "cycle de perfectionnement" destiné à tous ceux qui auront suivi avec succès le programme du "cycle d'initiation" .

Niveau, durée, et nombre de séminaires de comptabilité à programmer en 1991 et 1992 :

cycle d'initiation :	2 mois	)	
		)	en 1991
cycle de perfectionnement :	2 mois	)	
cycle d'initiation :	2 mois	)	
		)	en 1992
cycle de perfectionnement :	2 mois	)	
cycle de perfectionnement :	2 mois	)	

Pour des raisons de calendrier, aucun séminaire ne pourra être organisé en "période des bilans" (janvier-mars) .

#### 7. Animation de séminaires de formation en informatique

Les séminaires de formation à l'utilisation des micro-ordinateurs PC dans l'analyse comptable et la gestion des données sont destinés aux personnels possédant déjà des bases en organisation comptable OCAM du niveau "cycle d'initiation". Sans quoi ils ne leur seraient pas profitables .

Programmer 3 séminaires d'informatique d'une durée de 1 mois, dont 2 en 1991 et 1 en 1992 .

Parallèlement seront organisés des séminaires de perfectionnement pour les experts nationaux chargés de l'exploitation des micro-ordinateurs, et pour les dirigeants du Ministère de l'Economie et des Finances .

## 8. Informatisation des services

L'informatisation des services des entreprises (pour les applications de type gestion commerciale, du personnel, des stocks, de la production) pourra être envisagée en 1992, lorsqu'une maîtrise suffisante des applications comptables sur les actuels ordinateurs aura été constatée .

Pour cela, prévoir 1 ou 2 missions de 1 à 2 mois en 1992 .

## C. Le Personnel

### 1. Les effectifs et les attributions

Pour réaliser le programme d'activités prévu de la "Phase II", deux scénarios sont possibles :

- a) l'équipe du Projet comprend : les 2 consultants internationaux + les 6 experts nationaux actuellement employés au Projet + 1 expert national en informatique (à recruter)
- b) l'équipe comprend le personnel du scénario a) ci-dessus, mais sans le recrutement d'un nouvel expert .

Dans un cas comme dans l'autre, les experts nationaux garderaient les mêmes attributions qu'en "Phase I", mais tendraient davantage vers une sorte de "polyvalence" .

### 2. Les durées d'intervention

Ces durées sont quantifiées sur la base d'une durée de 27 mois pour la "Phase II"

a) consultants internationaux

- |   |                       |
|---|-----------------------|
| 11.01 chef de mission<br>expert en comptabilité | au moins 10 à 18 mois |
| 11.02 expert en informatique                    | au moins 4 à 6 mois   |

b) experts nationaux

- |  |   |
|--|---|
| 17.01 expert en comptabilité<br>(assistant de formation)         | variable suivant le nombre<br>et la durée des séminaires<br>de comptabilité |
| 17.02 expert en comptabilité                                     | 27 mois   |
| 17.03 expert en droit  | 3-4 mois  |
| 17.04 expert en comptabilité<br>et en traduction                 | 27 mois   |
| 17.05 expert en analyse fonction-<br>nelle et comptab. nationale | 27 mois   |
| 17.06 expert en organisation,<br>méthodes et procédures          | 27 mois   |
| éventuellement   |   |
| 17.07 expert en informatique                                     | 27 mois   |

D. Le Budget (esquisse)

- Impression du Plan comptable OCAM (tome 1) en portugais  
(5 000 exemplaires)
- Impression du "Manuel de travail comptable"  
(3 000 exemplaires)
- Traduction en portugais du Plan comptable OCAM (tome 2)
- Impression du Plan comptable OCAM (tome 2)  
(5 000 exemplaires)
- Impression de la nomenclature des comptes  
et des annexes aux tableaux de synthèse  
(5 000 exemplaires)
- Documentation  
(achat d'ouvrage de comptabilité, organisation, informatique)
- 1 véhicule
- 1 machine à écrire
- 6 machines à calculer
- 1 photocopieur (réductions et agrandissements)
- 1 machine à perforer-relier
- 1 micro-ordinateur (dont l'achat serait rendu nécessaire  
si la capacité des 2 micro déjà installés s'avérait  
insuffisante)
- 1 stock de consommables (informatique)
- Le personnel d'appui administratif :
  - 1 secrétaire
  - 2 opératrices de saisie
  - 1 chauffeur
- Toutes autres rubriques habituelles

NOM. ORD.	NOME DOS SEMINARISTAS	ENTIDADE	NÚMERO DE SEMINÁRIOS																									TOTAL			
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25		26	27	
1	Agostinho Bernardo	EMAG	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x			x														11	
2	Ana Paula	ECOMEX		x		x	x	x																						4	
3	André Severo de Ceita	DIR. CONS. CIVIL	x	x	x																									3	
4	Angela Viegas	M.E.F.	x		x	x	x				x	x			x															7	
5	António da Silva Afonso	ROSEMA		x	x	x	x	x		x	x	x	x	x		x		x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	21 *		
6	Aristides de Barros	DIET			x	x	x	x		x	x	x	x	x			x													10	
7	Arnalda de Jesus	ECONEX	x	x	x	x	x		x			x		x																8	
8	Domingos Nasc. P. Lima	TRANSCOLMAR			x	x		x		x		x	x	x	x	x	x	x				x	x	x	x	x	x	x	x	19 **	
9	Domingos de S. Barros	ENCO	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	26 *	
10	Edite da C. Loureiro	ATELIER	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x			x	x	x	x					x	x	x			19 *	
11	Eduardo de Almeida	EMAE		x	x	x	x		x	x	x			x	x		x													10	
12	Elsa Cardoso	M.E.F.	x																											1	
13	Feliciana Bonfim	M.E.F.	x		x																									2	
14	Filipe Bandeira	ECOMEX	x	x																										2	
15	Francisco G. Cunha	EMPESCA	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x			x	x	x	x	x	x	x	22 *	
16	Gabriel da Conceição	TRANSCOLMAR			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	25 *	
17	Gilberto G.V. Conceição	DIR. FINANÇAS	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x																	9
18	Hermínio A. S. Aguiar	ENCO	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		x														13	
19	Honório P.S. Almeida	CONSTRUT. "EE"	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	27 *	
20	Joaquim M. S. Cruz	ROSEMA		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	25 **	
21	José da C. Esp. Santo	MIN. DEFESA	x	x	x	x	x	x		x																				7	
22	Júlio A. A. Carvalho	INSP. FINANÇAS	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	27 *	
23	Luis C. da Silva	ECOMIN				x	x																							2	
24	Lúcio S. L. Bandeira	CONSTRUT. "EE"	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	24 *	
25	Manuel da G. Costa	DIET			x																									1	
26	Manuel G. C. Ceita	DIR. CONS. CIVIL				x																								1	
27	Manuel J. M. de Jesus	ECOMIN				x	x		x	x																				4	
28	Maria T. B. S. Luna	INS. FINANÇAS	x	x	x	x	x	x		x	x	x																		10	
29	Mateus E. R. Mendes	DIR. FINANÇAS	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x			x			x				x	x							16 *	
30	Maurício Bonfim	CONSTRUT. "EE"		x	x	x	x	x	x			x						x	x			x	x	x	x	x	x	x	x	20 *	
31	Octávio S.S. da Costa	DIR. ECON. ESTAT.			x	x	x	x																						4	
32	Oscar Ferreira	EMAG	x	x		x	x	x		x	x	x	x					x				x	x		x					15 *	
33	Raimundo L. S. Pontes	ATELIER CENTRAL	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x			x	x	x	x	x	x	x		x		x	x	x	x	22 *	
34	Teodorico P.R. Costa	EMAVE		x	x	x	x	x	x		x	x	x	x		x	x				x	x	x	x	x	x	x	x	x	25 *	
35	Teotónio D. dos Santos	EMAE		x	x	x	x		x			x																		14 *	
TOTAL			20	24	28	30	28	22	19	20	21	20	19	15	18	11	10	14	14	13	11	13	13	11	11	13	13	12	13	456	

ANEX No. 1

SIMULACAO

Saari V 6.00

Tous les comptes de la fourchette Gen.

Compte	Intitule	Sens	Caracteristiques
0100	CAPITAL	Credit	
0110	RESERVAS	Credit	
0120	RESULTADOS TRANSITADOS	Mixte	
0140	SUBSIDIOS DE EQUIPAMENTO	Credit	
0160	EMPRESTIMOS POR OBRIGACOES	Credit	
0170	OUTROS EMPREST. E DIVIDAS A LRP	Credit	
0190	PROVISOES PARA ENCARG. E PERDAS	Credit	
0200	DESPESAS E VAL. INCOMP. IMOBIL.	Debit	
0210	TERRENS	Debit	
0220	OUTRAS IMOBILIZACOES CORPORAS	Debit	
0230	OUTRAS IMOBILIZ. CORP. EM CURSO	Debit	
0240	ADIANTAMENTOS... IMOB. EM CURSO	Debit	
0250	EMPREST. E CREDIT. CONCED. A LRF	Debit	
0260	TITULOS IMOBILIZADOS	Debit	
0280	AMORTIZACOES DAS IMOBILIZACOES	Credit	
0290	PROVISOES PARA DEPREC.DAS IMOB.	Credit	
0300	MERCADORIAS	Debit	
0310	BATERIAS E FORNECIMENTOS	Debit	
0320	SUBPROD. DESPERD. RESID. E REFUGOS	Debit	
0330	EMBALAGENS COMERCIAIS	Debit	
0340	PRODUTOS SEMI-ACABADOS	Debit	
0350	PRODUTOS ACABADOS	Debit	
0360	PRODUTOS EM CURSO	Debit	
0370	TRABALHOS EM CURSO	Debit	
0380	MERCAD. E MATER. EM TRANS.. A REC.	Debit	
0390	PROVISOES DEPRECIACAO DAS EXIST	Credit	
0400	FORNECEDORES	Credit	
0410	CLIENTES	Debit	
0420	PESSOAL	Credit	
0430	ESTADO E ORGANIS. AFRIC. OU INTER	Mixte	
0440	SOCIOS (ACCIONISTAS)	Mixte	
0450	EMPRESAS ASSOCIADAS	Mixte	
0460	CREDORES E DEVEDORES DIVERSOS	Mixte	
0470	CONTAS DE REGULARIZACAO PASSIVO	Credit	
0480	CONTAS DE REGULARIZACAO ACTIVO	Debit	
0490	PROVISOES DEPREC. CONTAS TERCEIR	Credit	
0500	EMPREST. OBTIDOS A MENOS DUR ANO	Credit	
0510	EMPREST. CONCED. A MENOS DUR ANO	Debit	
0520	TITULOS A CURTO PRAZO	Debit	
0530	LETRAS A PAGAR	Credit	
0540	LETRAS A RECEBER	Debit	
0550	CHEQUES E TALOES... A RECEBER	Debit	
0560	BANCOS	Mixte	
0570	CAIXA	Mixte	
0580	CONTAS ADMIN. DE PAGAR. ADIANTAD.	Mixte	
0590	PROVISOES DEPREC. CONTAS FINANC.	Credit	
0600	CUSTO DAS MERCADORIAS VENDIDAS	Debit	
0610	BATERIAS E FORNECIN. CONSUMIDOS	Debit	
0620	TRANSPORTES CONSUMIDOS	Debit	
0630	OUTROS SERVICOS CONSUMIDOS	Debit	
0640	ENCARGOS E PERDAS DIVERSOS	Debit	
0650	ENCARGOS COM O PESSOAL	Debit	
0660	IMPUESTOS E TAXAS	Debit	

SIMULACAO

Saari V 6.00

Compte	Intitule	Sens	Caracteristiques
0670	JURUS SUPORTADOS	Debit	
0680	OUTAC0ES PARA AMORTIZ. E PROVIS	Debit	
0690	PRODUTOS E SERV. RECEN.DE ESTAB	Debit	
0700	VERBAS DE MERCADORIAS	Credit	
0710	PRODUCAO VENDIDA	Credit	
0720	PRODUCAO ARMAZENADA	Credit	
0730	DESPESAS A INMOBILIZAR OU TRANSF	Credit	
0740	PROVEITOS E GANHOS DIVERSOS	Credit	
0760	SUBSIDIOS EXPLOR.E EXTRA-EXPLOR	Credit	
0770	JURUS E RENDIR.DE TITULOS OBTID	Credit	
0780	UTILIZACAO DE AMORTIZ. E PROVIS	Credit	
0790	PRODUTOS E SERV. CEDID. A ESTAB	Credit	
0820	DETERM.DOS RESULT.EXTRA-EXPLOR.	Hixte	
0875	RESULTADO LIQUIDO...A APLICAR	Hixte	
1000	CAPITAL	Credit	
1100	RESERVAS	Credit	
1200	RESULTADOS TRANSITADOS	Hixte	
1400	SUBSIDIOS DE EQUIPAMENTO	Credit	
1600	EMPRESTIMOS POR OBRIGAC0ES	Credit	
1700	OUTROS EMPREST. E DIVIDAS A LNP	Credit	
1900	TRANSF. SEDE E ESTAB.OU SUCURS.	Hixte	
2000	DESPESAS E VAL. INCURP. INOBIL.	Debit	
2100	TERRENOS	Debit	
2200	OUTRAS INOBILIZAC0ES CORPORAS	Debit	
2300	OUTRAS INOBILIZ. CORP. EN CURSO	Debit	
2400	ADIANTAMENTOS... INOB. EN CURSO	Debit	
2500	EMPREST.E CREDIT. CONCED. A LNP	Debit	
2600	TITULOS INOBILIZADOS	Debit	
3000	MERCADORIAS	Debit	Pointable
3100	BATERIAS E FORNECIMENTOS	Debit	
3200	SUBPROD.DESPERD.RESID.E REFUGOS	Debit	
3300	EMBALAGENS COMERCIAIS	Debit	
3400	PRODUTOS SEMI-ACABADOS	Debit	
3500	PRODUTOS ACABADOS	Debit	
3600	PRODUTOS EN CURSO	Debit	
3700	TRABALHOS EN CURSO	Debit	
3800	MERCAD.E MATER.EN TRANS..A REC.	Debit	
3900	CORPRA E DESPES.ACES.DE CORPRA	Hixte	
3901	CORPRA MERCADORIA A	Debit	
3902	CORPRA MERCADORIA B	Debit	
3903	CORPRA MERCADORIA C	Debit	
4000	FURNECEDORES	Credit	Collectif,Centralisable
4100	CLIENTES	Debit	Collectif,Centralisable
4200	PESSOAL	Credit	
4300	ESTADO E ORGANIS.APLIC.OU INTER	Hixte	
4400	SOCIOS (ACCIONISTAS)	Hixte	
4500	EMPRESAS ASSOCIADAS	Hixte	
4600	CREDORES E DEVEDORES DIVERSOS	Hixte	
4700	CONTAS DE REGULARIZACAO PASSIVO	Credit	
4800	CONTAS DE REGULARIZACAO ACTIVO	Debit	
4900	CONTAS TRANSIT.E A REGULARIZAR	Hixte	Collectif,Centralisable
5000	EMPREST.OBTIDOS A MENOS DUM ANO	Credit	
5100	EMPREST.COMCBO. A MENOS DUM ANO	Debit	

SIMULACAO

Saari Y 6.00

Compte	Intitule	Sens	Caracteristiques
5200	TITULOS A CURTO PRAZO	Debit	
5300	LETRAS A PAGAR	Credit	
5400	LETRAS A RECEBER	Debit	
5500	CHEQUES E TALOES... A RECEBER	Debit	
5600	BANCOS	Mixte	
5700	CAIXA	Mixte	
5800	CONTAS ADMN. DE PAGAM.ADIANTAD	Mixte	
5900	TRANSFERENCIAS INTERNAS	Mixte	
6000	CUSTO DAS MERCADORIAS VENDIDAS	Debit	
6100	MATERIAS E FORNECIR. CONSUMIDOS	Debit	
6200	TRANSPORTES CONSUMIDOS	Debit	
6300	OUTROS SERVICOS CONSUMIDOS	Debit	
6400	ENCARGOS E PERDAS DIVERSOS	Debit	
6500	ENCARGOS COM O PESSOAL	Debit	
6600	IMPOSTOS E TAXAS	Debit	
6700	JURIS SUPORTAMOS	Debit	
6800	DOTACOES PARA AMORTIZ. E PROVIS	Debit	
6900	PRODUTOS E SERV. RECEB.DE ESTAB	Debit	
7000	VENDAS DE MERCADORIAS	Credit	
7001	VENDAS DE MERCADORIAS "A"	Credit	
7002	VENDAS DE MERCADORIAS "B"	Credit	
7003	VENDAS DE MERCADORIAS "C"	Credit	
7100	PRODUCAO VENDIDA	Credit	
7200	PRODUCAO ANBAZENADA	Credit	
7300	TRABALHOS PARA PROPRIA EMPRESA	Credit	
7400	PROVEITOS E GANHOS DIVERSOS	Credit	
7600	SUBSIDIOS EXPLOR.E EXTRA-EXPLOR	Credit	
7700	JURIS E RENDIM.DE TITULOS OBTID	Credit	
7800	UTILIZACAO DE AMORTIZ. E PROVIS	Credit	
7900	PRODUTOS E SERV. CEDID. A ESTAB	Credit	
8000	DETERMINACAO DA MARGEM BRUTA	Credit	
8100	DETERMIN. DO VALOR ACRESCENTADO	Credit	
8200	DETERMIN.DOS RESULT.DE EXPLOR.	Mixte	
8400	RESULT.S/CESSAO ACTIVO IMOBILIZ	Mixte	
8500	RESULT.LIQUIDO ANTES DO IMPOSTO	Mixte	
8600	DETERM.DO IMPOSTO S/RESULTADO	Debit	
8700	RESULTADO LIQUIDO...A APLICAR	Mixte	
8701	BENEFICIO	Credit	
8705	PERDAS	Debit	
8750	APLICACAO RESULT.EXERC.ANTERIOR	Mixte	
8790	BALANCO DE ABERTURA	Mixte	
8800	MOVIMENTOS DAS AMORTIZACOES	Mixte	
8900	MOVIMENTOS DAS PROVISOES	Mixte	

LISTA DAS FICHAS PEDAGOGICAS

1. OPERAÇÕES ATRAVES DE CAIXA (saidas de dinheiro)
- 2a. OPERAÇÕES DE PRONTO PAGAMENTO E OPERAÇÕES DE DEFERIDO PAGAMENTO (encargos e custos, aquisição das imobilizações)
- 2b. OPERAÇÕES DE PRONTO RECEBIMENTO E OPERAÇÕES DE DEFERIDO RECEBIMENTO (proveitos e ganhos)
3. OPERAÇÕES ATRAVES DE BANCO (saidas e entradas)
4. RECONCILIAÇÕES BANCÁRIAS (regularizações das entradas e das saidas)
5. COMPRA E VENDA DAS MERCADORIAS (inventário permanente)
6. COMPRA E VENDA DAS MERCADORIAS (inventário periódico)
7. EMBALAGENS COMERCIAIS
8. ENCARGOS COM O PESSOAL (organização, contabilização, controlo)
9. CRIAÇÃO DAS IMOBILIZAÇÕES (despesas imobilizadas, trabalhos para a propria empresa)
10. AMORTIZAÇÕES DAS IMOBILIZAÇÕES
11. ALIENAÇÕES DAS IMOBILIZAÇÕES (imobilizações totalmente ou parcialmente amortizadas)
12. PROVISÕES (constituição, utilização parcial, anulação)
13. CRÉDITOS E DÍVIDAS EM DIVISAS
14. REGULARIZAÇÃO DOS ENCARGOS E DOS PROVEITOS (lançamentos no fim e na abertura do exercício)
15. ORGANIZAÇÃO DA CONTABILIDADE (forma de contabilidade e livros obrigatórios)
16. ORGANIZAÇÃO DA CONTABILIDADE (o sistema clássico, o sistema centralizador)
- 17a. LANÇAMENTOS DE REAGRUPAMENTO PARA A DETERMINAÇÃO DOS RESULTADOS
- 17b. ABERTURA DO DIARIO GERAL
18. APLICAÇÕES DOS RESULTADOS
19. ENGAJAMENTOS FORA DE BALANÇO
20. CONTROLO DA CONCORDANCIA DOS MAPAS 1, 2 e 3
21. ANEXOS AOS MAPAS 1, 2 e 3 (anexos explicativos com e sem mapas)

57.A	LIQUIDACAO DE CONTAS ATRAVES DE CAIXA
------	---------------------------------------

SITUACAO

Uma empresa efectua as seguintes liquidacoes em dinheiro:

- a) Fornecedor B
- b) Factura de agua e luz
- c) Salario do pessoal
- d) Compra de uma viatura

JOGO DE CONTAS.

	<u>40 Fornecedor B</u>	<u>57 Caixa</u>	
a	•	•	a
b	<u>61 (MFC) Agua e luz</u>	•	b
c	<u>42 Salarios liquidados a pagar</u>	•	c
d	<u>22 Materiais de transporte</u>	•	d

COMENTARIOS

A conta 57 Caixa é credora das liquidacoes efectuadas pelo débito das contas de encargos (classe 6/06), de terceiros (classe 4), de imobilizacao (classe 2), ou de tesouraria (classe 5, ver a ficha...).

- a) O débito da conta de terceiros 40 Fornecedor B supõe que a compra foi previamente contabilizada no crédito da conta 40 Fornecedor B.
- b) O débito de uma conta de encargos supõe que os serviços recebidos são liquidados imediatamente (ver a ficha...).
- c) O Salario é um encargo 65 liquidacao deforida (ver a ficha...). Na data da liquidacao, a conta de terceiro 42 Pessoal (previamente acreditado) e debi tado pelo crédito de conta de tesouraria.
- d) O débito de uma conta de imobilizacao supõe que a compra da viatura não foi previamente registada na conta de terceiros.

57.A

LIQUIDACAO DE CONTAS ATRAVES DE CAIXA

CONTROLO INTERNO

- 1 - A pessoa encarregada da manipulação dos fundos (o "Caixa") deve ser absolutamente diferente daquela que autoriza as liquidações, (o "Director" por exemplo), e daquela que esta encarregada da contabilização destas liquidações ( o "Contabilista").
- 2 - Toda saída de dinheiro da caixa deve estar justificada por um documento contabilístico (factura, quitações, recibos, ...).
- 3 - Somente o original é considerado como justificativo. Não deve ser admitido como documentos justificativos de despesas os duplicados, as copias ou as fotocopias.
- 4 - Um documento contabilístico (justificativo) deve conter no mínimo os seguintes dados: nome e direcção daquele que o emite, data do estabelecimento, numero designação da mercadoria despachada, ou do serviço fornecido, montante.
- 5 - Em cada justificativo que foi objecto de uma liquidação em dinheiro, deve-se marcar as duas menções relacionadas com o pagamento que são: referência do diário onde a liquidação foi contabilizada, e a data da liquidação.
- 6 - Os justificativos devem estar classificados cronologicamente de acordo de acordo com os seus respectivos registos no diário, depois disto são arquivados.
- 7 - O saldo de caixa nunca deve ser credor, pois, de uma caixa não podera sair mais daquilo que entrou. Uma caixa credora contitue uma suspeita de irregularidades da contabilidade.
- 8 - No momento que uma caixa transforma-se em credora, é necessario procurar as causas por ajuda de preços justificativos, com o fim de poder reuificar o saldo da caixa. Se as causas não forem detectados a contabilidade perde a sua força comprovatoria.
- 9 - Com o fim de assegurar de que o saldo do diário da caixa corresponda ao dinheiro às espécies retidas, o controlo de caixa de ser efectuado regularmente e sem aviso prévio.

N.º de contas		DEBITO		
		Exploração	Extra- exploração	Total
60/060	<b>80. DETERMINAÇÃO DA MARGEM BRUTA</b> Custo das mercadorias vendidas SALDO : MARGEM BRUTA TOTAL			
61/061 62/062 63/063 69	<b>81. DETERMINAÇÃO DO VALOR ACRESCENTADO</b> Matérias e fornecimentos consumidos Transportes consumidos Outros serviços consumidos Produtos e serviços recebidos doutros estabel. SALDO : VALOR ACRESCENTADO TOTAL			
64/064 65/065 66/066 67/067 68/068	<b>82. DETERMINAÇÃO DOS RESULTADOS DA EXPLORAÇÃO E DA EXTRA-EXPLORAÇÃO</b> Encargos e perdas diversos Encargos com o pessoal Impostos e taxas Juros suportados Dotações para amortizações e provisões SALDO CREDOR : RESULTADOS DA EXPLORAÇÃO SALDO CREDOR : RESULTADOS DA EXTRA-EXPLO. TOTAL			
	<b>84. DETERMINAÇÃO DOS RESULTADOS SOBRE CESSÃO DE ELEMENTOS DO ACTIVO IMOBILIZADO</b> Valor bruto de elementos cedidos Custos anexos de cessão transferidos SALDOS CREDORES : MAIS-VALIAS DE CESSÃO TOTAL			
	<b>85. DETERMINAÇÃO DO RESULTADO LIQUIDO ANTES DO IMPOSTO SOBRE O RESULTADO</b> Resultados da exploração (transferência do saldo devedor de 82) Resultados da extra-exploração (transferência do saldo dev. de 082) SALDO CREDOR : RESULTADO LIQUIDO ANTES DO IMPOSTO (lucro) TOTAL			
	<b>86. DETERMINAÇÃO DO IMPOSTO SOBRE O RESULTADO</b> Adiantamento provisionais (ou mínimo fiscal) Remanescente devida TOTAL			
	<b>870. DETERMINAÇÃO DO RESULTADO LIQUIDO DO EXERCICIO A APLICAR</b> Resultado líquido antes do imposto (transf. do saldo dev. de 85) Imposto sobre o resultado (transf. do saldo dev. de 86) SALDO CREDOR : RESULTADO LIQUIDO A APLICAR (lucro) TOTAL			

44  
SALDOS CARACTERÍSTICOS DA GESTÃO

Nº de contas		CREDITO		
		Exploração	Extra- exploração	Total
70/070	80. DETERMINAÇÃO DA MARGEM BRUTA Vendas de mercadorias  TOTAL			
71/071 72/072 73 073 79	81. DETERMINAÇÃO DO VALOR ACRESCENTADO MARGEM BRUTA : (transf. do saldo anterior) Produção vendida Produção armazenada Trabalhos para propria empresa Despesas a imobilizar ou a transferir Produtos e serviços cedidos a outros estabele.  TOTAL			
74/074 76/076 77/077 078	82. DETERMINAÇÃO DOS RESULTADOS DA EXPLORAÇÃO E DA EXTRA-EXPLORAÇÃO  VALOR ACRESCENTADO (transf. do saldo anteri.) Proveitos e ganhos diversos Subsidios de exploração e extra-exploração Juros e rendimentos de títulos obtidos Utilização das imobilizações e provisões SALDO DEVEDOR : RESULTADO DA EXPLORAÇÃO SALDO DEVEDOR : RESULTADO DA EXTRA-EXPL.  TOTAL			
	84. DETERMINAÇÃO DOS RESULTADOS SOBRE CESSÃO DE ELEMENTOS DO ACTIVO IMOBILIZADO  Preço de cessão (ou indemnização) Amortizações relativas aos elementos cedidos SALDOS DEVEDORES : MENOS-VALIAS DE CESSAO  TOTAL			
	85. DETERMINAÇÃO DO RESULTADO LIQUIDO ANTES DO IMPOSTO SOBRE O RESULTADO  Resultados da exploração (transf. do saldo credor de 82) Resultados da extra-exploração (transf. do saldo credor de 082) Mais valia de cessão (transf. dos saldos credores de 84) SALDO DEVEDOR : RESULTADO LIQUIDO ANTES DO IMPOSTO (perda)  TOTAL			
	86. DETERMINAÇÃO DO IMPOSTO SOBRE O RESULTADO  Excesso pago SALDO DEVEDOR : IMPOSTO SOBRE O RESULTADO  TOTAL			
	870. DETERMINAÇÃO DO RESULTADO LIQUIDO DO EXERCICIO A APLICAR  Resultado liquido antes do imposto (transf. do saldo credor de 85)  SALDO DEVEDOR : RESULTADO LIQUIDO A APLICAR (perda)  TOTAL			

UTILIZAÇÃO	Numero das contas	Titulo das contas	Saldo devedores das contas de situação na abertura do período	Movimentos patrimoniais do período				Saldo devedores das contas de situação no encerramento do período
				Fluxos ordinarios			Fluxos extraordinarios	
				externos		internos		
				Saldo transmitido	Aumentos	- Diminuição	+ ou - transferências de contas a contas	
	20	Despesas e valores incorporeos imobilizados						
FLUXOS FISICOS	LONGO PRAZO	21	IMOBILIZACOES					
		22	Terrenos					
		23	Outras imobilizações corporeas					
		23	Outras imobilizações corporeas em curso					
	CURTO PRAZO	30	EXISTENCIAS					
		31	Mercadorias					
		32	Materiais e fornecimentos					
		33	Subprodutos, desperdícios e refugos					
		34	Embalagens comerciais					
		35	Produtos semi-acabados					
		36	Produtos acabados					
		37	Produtos em curso					
	LONGO PRAZO	24	Trabalhos em curso					
		38	Em transito ou a receber					
		24	OUTROS VALORES IMOBILIZADOS					
		25	Adiantamentos e entregas por conta de encomenda de imobilização em curso					
		25	Empréstimos e créditos concedidos a longo e médio prazo					
		26	Titulos (excepto a curto prazo)					
CURTO PRAZO	40	REALIZAVEIS A CURTO PRAZO						
	41	Fornecedores						
	42	Clientes						
	43	Pessoal						
	43	Estado e organismos africanos ou int.						
	44	Socios (Accionistas)						
	45	Empresas associadas						
	46	Devedores diversos						
	51	Emprestimos concedidos por menos dum ano						
	52	Titulos a curto prazo						
	54	Letras a receber						
	DISPONIBILIDADES	55	Cheques e talões de recibos a receber					
56		Bancos						
57		Caixa						
58		Contas de administração de pagamentos adiantados ou de letras de crédito						
	48	Contas de regularização - Activo			0			
			X	Y		Z		

MAPA DE PASSAGEM AOS SALDOS DAS CONTAS PATRIMONIAIS

	Numero das contas	Titulo das contas	Saldo Credores das contas de situação na abertura do período	Movimentos patrimoniais do período			Saldo devedores das contas de situação no encerramento do período	
				Fluxos ordinários		Fluxos extraordinários		
				externos				internos
				Saldos transitados	Diminuição	Aumentos		
RECURSOS	DR QUESTAO	87	RESULTADO LIQUIDO					
		870	- do exercicio a aplicar					
		875	- aplicação do resultado liquid. do exercicio precedente					
		88	AMORTIZACOES					
			Amortizações de despesas e valores incorporeas imobilizados					
			Amortizações das imobilizações					
		89	PROVISOES					
			Provisões para encargos e perdas					
		Provisões para depreciação						
	A LONGO E MEDIO PRAZO		CAPITAIS PROPRIOS					
		10	Capital					
		11	Reservas					
		12	Resultados transitados					
		14	Subsídios de equipamento					
			DIVIDAS A LONGO E MEDIO PRAZO					
	A CURTO PRAZO	16	Empréstimos por obrigações					
		17	Outros empréstimos e dividas a longo e médio prazo					
		DIVIDAS A CURTO PRAZO						
40		Fornecedores						
41		Clientes						
42		Pessoal						
43		Estado e organismos africanos e int.						
44		Socios (Accionistas)						
45		Empresas associadas						
46		Credores diversos						
50	Empréstimos obtidos por menos de um ano							
53	Letras a pagar							
56	Bancos							
	47	Contas de regularização - Passivo						
					0			
			X	Y			Z	

MAPA N: 03

	N: PC	ACTIVO	Valor bruto	Amortizações e provisões	Valor líquido	Total parcial	
VALORES IMOBILIZADOS		DESPES.E VALOR.INCORP. IMOBILIZADOS					
	020	- Despesas imobilizadas					
	020	- Valores incorporeos imobilizados					
		IMOBILIZAÇÕES CORPOREAS					
	021	- Terrenos					
	022	- Outras imobilizações corporeas					
	023	- Outras imobiliz. corp. em curso					
		OUTROS VALORES IMOBILIZADOS					
	024	- Adiantamentos... imob. em curso					
	025	- Emprést. e crédito.conced. a LMP					
026	- Títulos imobilizados						
		TOTAL					
EXISTÊNCIAS		VALORES DA EXPLORAÇÃO					
	030	- Mercadorias					
	031	- Materias e fornecimentos					
	032	- Subprod.desperd.resid. e refugos					
	033	- Embalagens comerciais					
	034	- Produtos semi-acabados					
	035	- Produtos acabados					
	036	- Produtos em curso					
	037	- Trabalhos em curso					
	038	- Mercad. e mater.em trans. a rec.					
		TOTAL					
TERCEIROS DEVEDORES		VALORES REALIZAVEIS E DISPONIVEIS					
	040	- Fornecedores					
	041	- Clientes					
	042	- Pessoal					
	043	- Estado e organis.afric.ou i:ter.					
	044	- Socios (Accionistas)					
	045	- Empresas associadas					
	046	- Credores e devedores diversos					
	047	- Contas de regularização - Activo					
			TOTAL				
SALDOS FINANCEIROS DEVEDORES	025	- Emprést. e crédito.conced. a LMP					
	051	- Emprést.conced.a menos dum ano					
	052	- Títulos a curto prazo					
	054	- Letras a receber					
	055	- Cheques e talões...a receber					
	056	- Bancos					
	057	- Caixa					
	058	- Contas admin.de pagam. adiantad.					
			TOTAL				
			TOTAL GERAL				

BALANÇO

		PASSIVO	Valor líquido	Total parcial								
CAPITAIS A LONGO E MEDIO PRAZO		<b>CAPITAL PROPRIO</b>										
	010	- Capital										
		<b>RESERVAS</b>										
	011	- Reserva legal										
	011	- Reservas estatuarios										
	011	- Reservas livres										
	012	<b>RESULTADOS TRANSITADOS</b>										
	013	<b>RESERVAS E PROVISÕES REGULAMENTADOS</b>										
		<b>TOTAL</b>										
	014	<b>SUBSIDIOS DE EQUIPAMENTO</b>										
		<b>EMPRESTIMOS A LONGO E MEDIO PRAZO</b>										
	016	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Montante bruto</th> <th>Prêmios de reembolso</th> <th>Montante líquido</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Empréstimos para obrigações</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Montante bruto	Prêmios de reembolso	Montante líquido	Empréstimos para obrigações					
		Montante bruto	Prêmios de reembolso	Montante líquido								
	Empréstimos para obrigações											
017	- Outros empréstimos e dividas a longo e médio prazo											
019	- PROVISÕES PARA ENCARGOS E PERDAS											
	<b>TOTAL</b>											
TERCEIROS CREDITORES		<b>DIVIDAS A CURTO PRAZO</b>										
	040	- Fornecedores										
	041	- Clientes										
	042	- Pessoal										
	043	- Estado e organismos africanos ou internacionais										
	044	- Socios (Accionistas)										
	045	- Empresas associadas										
	046	- Credores diversos										
	047	- Contas de regularização - Passivo										
	016/017	Dividas a longo e médio prazo										
	050	- Empréstimos obtidos por menos de um ano										
053	- Letras a pagar											
056	- Bancos											
	<b>TOTAL</b>											
SALDOS FINANCEIROS CREDITORES	0875	- RESULTADO LIQUIDO DO EXERCICIO A APLICAR (lucro)	+									
	0875	- RESULTADO LIQUIDO DO EXERCICIO A APLICAR (perda)	-									
		<b>TOTAL GERAL</b>										